



Vélo.Cité

146

Mars 2019

ISSN:1954-9032 • 2 €



Bilan du plan vélo

Fête du vélo 2019

Bloc-notes

29 mars, Bordeaux

Manifestation (p. 3)

7 avril, Bordeaux

Bourse aux vélos (p. 3)

18 mai, Bègles

Fête du vélo (p. 3)

2019 est là, avez-vous réadhéré ?

Eh oui, les adhésions à Vélo-Cité courent sur une année civile ! Alors si vous souhaitez continuer à nous soutenir, et si vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion, n'attendez plus. Vous pouvez le faire par chèque à l'ordre de Vélo-Cité, sur notre site web avec une carte bleue, ou encore en liquide en passant nous voir à notre local rue Ausone.

Vous trouverez un bulletin d'adhésion en page 11.

Grand merci d'avance !

Notre nouveau logo

Pour 2019, Vélo-Cité a adopté son nouveau logo, ou plutôt rafraîchi le précédent. Le cabinet Dauchez Payet, notre partenaire « manager-ingénieur-designer environnemental » dévoué à la cause des cyclistes, nous a proposé une réactualisation de ce logo, créé il y a une vingtaine d'années par deux amoureux du vélo (Christian Gasset et Daniel Dandreaux qui met en page le joli bulletin que vous avez sous les yeux). Un grand merci à eux !

Pour ceux qui se posent encore la question : outre le vélo, les deux traits représentent au choix la Garonne ou une piste cyclable. Et les carrés bleus ? Les pavés bordelais. S'ils sont en voie de disparition aujourd'hui, ils étaient de réels compagnons des cyclistes bordelais il y a quelques années. Si vous ne les avez pas connus, venez donc faire un tour du côté de Vélo-Cité, rue Ausone... Il paraît que ceux qui les bravent pour venir nous voir au local et actualiser leur cotisation ont droit à un petit cadeau.

■ Oriane Hommet

Bulletin Vélo-Cité Bordeaux n° 146

ISSN : 1954 - 9032

Rédaction Mireille Bousquet-Mélou

Mise en page Daniel Dandreaux

Édito

Le 21 mars prochain aura lieu notre traditionnelle assemblée générale, où seront choisies les orientations que Vélo-Cité suivra en 2019. C'est aussi le moment d'élire les nouveaux membres du conseil d'administration de l'association et de saluer ceux dont le mandat arrive à échéance et qui ne se représentent pas. Si l'envie de servir de plus près votre association préférée vous motive, il est encore temps pour vous, chers adhérents, de proposer votre candidature pour devenir administrateur et faire un bout de piste avec nous. L'aventure est riche et passionnante : détermination des actions à mener, relation avec les partenaires, développement des projets avec les salariés, participation aux actions de communication et de sensibilisation, réflexion sur les aménagements cyclables, sont quelques-uns des domaines sur lesquels les administrateurs travaillent. Chacun y apporte le temps qu'il peut y consacrer. Si vous souhaitez nous accompagner sans vous porter candidat au CA, sachez que c'est également possible, en devenant bénévole. À l'issue de notre assemblée générale, et suivant les différentes orientations qui auront été votées, nous créerons des listes de bénévoles sur lesquelles vous pourrez vous inscrire, par projet ou événement à construire ensemble, ce qui vous permettra ainsi d'apporter vos compétences et votre énergie sur un sujet précis et cadré, en relation avec les administrateurs et les salariés. Devenir bénévole, d'un jour, d'un mois, d'une année, c'est garantir à Vélo-Cité d'être en toutes circonstances la voix des cyclistes au sein de l'agglomération bordelaise !

Je profite de ces quelques lignes pour saluer l'énergie avec laquelle M. Juppé aura remis, au fil de l'eau, le vélo dans la ville, en permettant aujourd'hui aux Bordelaises et Bordelais de se déplacer à vélo plus facilement et avec une plus grande sécurité, notamment en centre-ville et grâce à la réduction systématique de l'espace urbain laissé à la voiture. Beaucoup reste encore à faire, notamment en périphérie, mais la dynamique est là, avec de bons résultats. Surtout, se déplacer à vélo est devenu pour beaucoup une évidence ! C'est également tendance, ce qui permet de convaincre toujours plus d'habitants, de jeunes et de nouveaux arrivants. Bravo Monsieur le Maire, et espérons que de telles avancées ne seront pas remises en cause : nos adhérents veillent !

■ Ludovic Fouché

Route de Toulouse : le vendredi 29 mars on manifeste !

Rendez-vous

Les différents courriers adressés aux communes limitrophes de la route de Toulouse ainsi qu'à Bordeaux Métropole sont restés sans réponse. Seul un élu talençais s'est manifesté... mais pour se désister aussitôt. Visiblement le dossier est chaud !

Mais les cyclistes aussi sont chauds ! Car les courageux (ou inconscients ?) qui empruntent cette rue (pardon, cette route !) dépourvue d'aménagement et où règne la loi du plus fort comme au bon vieux temps en ont marre de prendre des risques.

Quant à ceux et celles qui voudraient se lancer et tenter l'expérience de déplacements doux, ils sont rapidement découragés. Qui envisagerait d'amener ses enfants pédaler vers l'école sur un tel itinéraire ?

La route de Toulouse est un des seuls axes pénétrants de la Métropole à ne pas comporter

d'aménagements cyclables (on ne dit pas ici que les autres sont parfaits). Il est temps que cette anomalie soit corrigée.

Pour appuyer nos demandes, nous donnons rendez-vous le vendredi 29 mars à 18 heures à tous les cyclistes (même ceux qui ne passent jamais par là) au parc Barrière à l'angle de la route de Toulouse et du boulevard Albert 1^{er}.

De là nous irons parcourir ce superbe itinéraire pour découvrir (ou chercher) ensemble les magnifiques aménagements tout à fait dignes de « Bordeaux capitale du vélo » ! Venez nombreux pour imaginer et créer avec nous les aménagements dont les cyclistes ont besoin !

Vendredi 29 mars, 18 heures, barrière de Toulouse. On y va !

Bourse aux vélos du printemps Oyez, oyez : nouveaux horaires !

Le printemps revient, et les beaux jours, le besoin de respirer, un goût d'évasion, et pour certains l'envie de changer de bicyclette. Ça tombe bien, car nous préparons la prochaine bourse aux vélos, qui se tiendra le **dimanche 7 avril**, placette de Munich, le long de la Garonne.

Mais attention : nos horaires de présence changent !

De 9 h 30 à 11 heures : dépôt des vélos que vous souhaitez vendre. Dans ce même temps, distribution des coupons (gratuits bien sûr) d'ordre d'entrée dans le parc des vélos à vendre.

À 11 heures pile : ouverture du parc à vélos pour la vente. La vente commence dès **11 heures jusqu'à 13 h 30**.

Enfin, **de 14 à 15 heures**, récupération du prix de votre vente, ou de votre vélo non vendu.

À 15 heures, tout est fini. Les raisons de ce petit changement : nous nous sommes aperçus que ces créneaux correspondent à la forte affluence du public, et à la vente de toutes les bonnes occasions. Plus tard il vient peu de monde, et peu de vélos trouvent preneur.

De 10 h 30 à 14 heures : gravage Bicycode de vos vélos.

Petits conseils : pour vous, vendeurs, lustrez votre vélo avant de le déposer, pensez à gonfler les pneus, et même à faire quelques petits réglages, car de tout cela dépend le prix que les acheteurs accepteront de déboursier.

Et vous, acheteurs potentiels, venez retirer un coupon d'ordre d'entrée dès **9 h 30**. L'expérience montre qu'un des facteurs les plus importants pour avoir la joie de repartir à vélo est d'entrer dès la première heure.

Le règlement de la bourse aux vélos et différents documents à consulter, notamment pour les déposants, figurent sur notre site internet.

Fête du vélo

En 2019, la fête du vélo est prévue pour le samedi 18 mai. Cette 23^e édition est organisée par Vélo-Cité et son partenaire Cycles et manivelles, la maison du vélo de Bègles. Elle se déroulera dans l'enceinte de l'école Gambetta à Bègles.

L'événement sera comme d'habitude gratuit et ouvert à tous. Plein de nouveautés vous attendent !



Cette année, la fête du vélo aura lieu un samedi. Ce sera l'occasion de faire durer les festivités plus tard dans la soirée avec notamment un concert.

Dans la journée vous retrouverez comme à l'accoutumée une balade urbaine partant du centre ville et menant jusqu'au village-vélo. De plus, nous organisons pour la première fois un « défi-vélo », auquel vous pourrez participer en équipe, et qui vous mènera dans plusieurs endroits de la métropole.

Vous retrouverez au sein du village-vélo des stands de sensibilisation, des animations, des espaces de découverte et d'initiation, rassemblés dans la cour de l'école Gambetta. Un spectacle est également prévu dans cette même cour. De plus, des balades culturelles au sein de la ville de Bègles seront proposées pendant la journée.

Venez nombreux !

■ Amélie Suteau

■ Catherine Joanne

Mais que fait Vélo-Cité ?

Novembre

- 06 Conseil d'administration
- 09 Réunion pour le DLA (dispositif local d'accompagnement) de l'association
- 14 Réunion des juniors du développement durable : le dispositif de la métropole par lequel Vélo-Cité intervient dans les écoles pour une sensibilisation aux bonnes pratiques à vélo
- 20 Encadrement de la vélo-école
- 20 Conseil d'administration et assemblée générale de la MNE (maison de la nature et de l'environnement)
- 23 Encadrement de la vélo-école
- 24 Étude de terrain pour l'aménagement des boulevards
- 29 Remise en selle pour les salariés de la CARSAT

Décembre

- 04 Réunion du bureau
- 06 Repas des associations du PUMA
- 08 Marche pour le climat (à vélo)
- 08 Atelier de saisie de cyclofiches
- 11 Réunion en vue de la formation IMV (initiateur à la mobilité à vélo) d'avril 2019
- 13 Bilan du plan vélo à mi-parcours (p. 8)
- 14 Balade « Les lumières de la ville » (p. 4)

Janvier

- 08 Conseil d'administration
- 10 Réunion réseau des Maisons du vélo
- 12 Remise en selle
- 16 Réunion de réflexion sur un nouveau tour à vélo des alternatives, entre associations de la MNE
- 17 Schéma régional des véloroutes et voies vertes
- 18 Galette au PUMA
- 22 Rencontre avec un collègue à Talence pour des séances de « bonnes pratiques à vélo »
- 25 Réunion des porteurs de projets 2019 des journées « Rue aux enfants, rue pour tous »
- 31 Réunion avec Wimoov, qui nous adresse des personnes en insertion souhaitant s'inscrire à la vélo-école

Février

- 02 Dernière séance du DLA
- 07 Réunion du conseil d'administration et des salariés au Samovar
- 18 Réunion du groupe local de Cenon
- 21 Réunion du conseil d'administration et des salariés au Samovar

À la mi-décembre, aux alentours de la Sainte-Lucie, patronne des lumières, a lieu notre traditionnelle balade des lumières de Noël. Près de 250 cyclistes se sont réunis ce 14 décembre dans un froid hivernal fort à propos

À 19 heures, le cortège s'est joyeusement élancé depuis la place Pey Berland vers le quartier des Chartrons, en traversant les cours illuminés autour du grand théâtre. Le parcours était jalonné de haltes patrimoniales, animées avec passion par notre guide préféré Yves Simone. Tout ce petit monde s'est en-

suite retrouvé au Garage Moderne, enclave pittoresque au cœur d'un quartier des bassins à flots entièrement réaménagé. Nous avons profité d'une nouvelle place publique flamboyante neuve pour distribuer dans la bonne humeur du vin chaud aux participants. Après moult bavardages cyclables, chacun est ensuite reparti avec plein de lumières dans la tête. À l'année prochaine pour une nouvelle balade inédite !

■ Ludovic Fouché

La belle dynamique du groupe local de Cenon

Le groupe local de Vélo-Cité à Cenon a été créé en octobre 2017 par des adhérents lassés de voir les aménagements cyclables s'arrêter à la limite communale avec Bordeaux. Le pont de Pierre étant désormais réservé aux piétons, cyclistes et transports en commun, l'avenue Thiers offrant un couloir de bus largement ouvert aux vélos, il était temps de faire bouger les lignes sur la rive droite, et à Cenon en particulier. Comme ailleurs dans l'agglomération, l'usage du vélo s'y développe fortement. Sur l'avenue Jean-Zay par exemple, le nombre de cyclistes a augmenté de 44 % entre septembre 2017 et septembre 2018.

Le groupe local est né sous une très belle étoile. Il a en effet profité du large développement des activités de Vélo-Cité dans la commune. C'est tout d'abord la Maison itinérante du vélo de la rive droite, créée par Vélo-Cité, qui s'installe une semaine par mois à Cenon pour proposer ses ateliers itinérants d'auto-réparation et le marquage bicycode pour lutter contre le vol. Propulsée en avril 2018, la Maison itinérante séduit les habitants confrontés à l'absence de vélociste dans la commune, et participe à la promotion du vélo. D'autre part, une première vélo-école s'est déroulée avec succès dans le quartier Palmer à l'automne 2018. Enfin, en juin dernier, le Parc Palmer a accueilli la fête métropolitaine du vélo organisée par Vélo-cité.

À cette occasion, le groupe des adhérents de Cenon a remis au maire, Jean-François Egron, un dossier précisant les attentes des cyclistes : liste des difficultés majeures, recommandations d'aménagements prioritaires, besoins en arceaux, solutions proposées pour grimper le coteau...

Désormais constitué d'une quarantaine d'adhérents, le groupe de Cenon entend poursuivre son action en faveur du développe-

ment d'aménagements cyclables de qualité et appuyer le développement de la Maison itinérante du vélo. Il organisera cette année une journée « Rues aux enfants, rues pour tous » dans le quartier Gambetta, autour de la future école maternelle. On voudrait voir cette nouvelle école s'inscrire dans une dynamique de réduction des déplacements motorisés. Notre groupe espère aussi tisser lors de cette journée des liens entre les habitants du quartier et les acteurs de la commune. À suivre dans un prochain numéro !

■ Hélène Durand

Assez de ces piétons qui planent !





Avant



Après

À partir du 1^{er} avril prochain et jusqu'au 30 juin 2020, Bordeaux Métropole et la mairie de Bordeaux entreprennent la rénovation de la rue du Pas-Saint-Georges, en plein cœur du secteur sauvegardé du centre-ville et dans le prolongement du tronçon déjà réalisé au sud du cours Alsace-Lorraine. Cette rue bien connue des piétons et cyclistes en goguette en ville n'était jusqu'à présent confortable pour per-

sonne. Pas assez de place pour les piétons, pas assez de place pour les cyclistes (surtout ceux circulant en sens inverse), pas assez de place pour les véhicules motorisés, pas assez de places de stationnement, que ce soit pour les autos ou les vélos.

Le parti pris par la collectivité pour ce réaménagement est tranché : suppression intégrale du stationnement voiture ! C'est courageux,

et salubre. Car c'est en effet la clé pour redonner un peu de place à l'ensemble des usagers : trottoirs plus larges, chaussée plus large, arceaux vélos plus nombreux. Ajoutons à cela des bordures basses pour augmenter le confort et la fluidité des déplacements piétons et le compte y est. Les arceaux vélos seront posés à l'avancement des travaux.

Aménagée suivant le concept de la charte architecturale développée pour le secteur sauvegardé, avec pavés lisses et cales céramiques, la suppression des voitures garées permet également de remettre en perspective les façades de la ville de pierre, dans un cadre apaisé, plus esthétique et plus convivial. En somme, de l'urbanisme « respirable » que l'on voudrait voir généralisé le plus possible, par exemple rue Leyteire...

Seule question que l'on se pose : faut-il installer des potelets anti-stationnement ? Leur installation diminue le confort et fluidité pour les piétons, mais garantit des trottoirs libres.

■ Ludovic Fouché

La rue Etchénique enfin équipée d'un double sens cyclable

Et c'est une bonne occasion d'aborder quelques sujets que nous avons à cœur, du rôle des usagers dans l'aménagement de l'espace public aux outils existants pour leur faciliter la tâche



La rue Etchénique, située à Bordeaux Caudéran, est une rue à sens unique de près de 850 mètres. La parcourir sur toute sa longueur prend environ 8 minutes à pied, pour seulement 3 minutes à vélo. Avant la mise en place du double sens cyclable, un détour qui faisait plus que doubler le temps de trajet était nécessaire pour rejoindre la rue Pasteur depuis l'avenue d'Arès.

Une démarche citoyenne appuyée par Vélo-Cité

La mise en place de ce double sens cyclable s'est faite à l'initiative d'une quinzaine de riverains, habitants et commerçants du quartier. S'il existe déjà 418 km de zones à circulation apaisée dans la métropole bor-

delaise (zone 30, double sens cyclable, zone de rencontre...), pourquoi se priver de 850 mètres supplémentaires ? Cette demande, qui émerge à la fin de l'année 2017, illustre la capacité des usagers à penser des aménagements adaptés à leurs besoins. Avec le soutien de Vélo-Cité, l'idée a été amenée devant les décideurs et aménageurs qui ont su reconnaître son bien-fondé et faire le nécessaire pour qu'elle voie le jour.

Des moyens d'apaiser nos rues

Donner la priorité aux vélos et autres modes de déplacement actifs est un moyen simple de rendre nos villes plus agréables à vivre. La largeur de la chaussée et le faible trafic ont permis de changer le visage de cette rue, désormais passée en zone 30.

Depuis 2003, Vélo-Cité transmet aux institutions les besoins en aménagements signalés par les usagers via nos cyclofiches. Nous travaillons depuis plusieurs mois à l'élaboration d'une interface numérique, qui sera dévoilée et utilisable par et pour tous au printemps 2019... Affaire à suivre !

■ Rémi Capbern

Culture générale cycliste : à quoi sert le 4^e feu ?



La réponse nous a été donnée par Richard Gessner, chargé de projets « modes actifs » à Bordeaux métropole.

« Ces anciens feux vélos ne sont pas télé-surveillés. Ainsi une lampe rouge qui grille peut laisser le feu sans signal d'arrêt. Le second feu rouge est donc un secours, une redondance en cas de panne. »

La piste qui va de Lacanau au pont d'Aquitaine est désormais coupée au niveau du lac de Bordeaux pour cause d'élargissement de la rocade à deux fois trois voies. Nous avons été prévenus le 20 septembre dernier par la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) que la passerelle cyclable qui doit la remplacer ne serait pas prête avant cette coupure. La solution proposée était de... faire le tour du lac, soit environ 3 km de plus ! Jugeant que ce genre de plaisanterie avait tendance à se répéter (on pense à la piste du pont François-Mitterrand) nous avons insisté pour qu'une autre solution soit mise en œuvre, à savoir l'utilisation de la passerelle située sous la piste

actuelle, qui n'avait jamais été ouverte, faute d'accès. Notre demande a été entendue, la passerelle nettoyée, les accès créés, les balisages mis en place. Nous espérons que les usagers (piétons et cyclistes) sauront se montrer prudents lors du passage sur cet aménagement temporaire, en particulier lors des croisements.

Nous adressons tous nos remerciements aux services de la DREAL pour avoir répondu favorablement à nos demandes.

Quant à la passerelle pour cyclistes, sa lente progression continue... On espère bien une petite fête pour son inauguration !

■ **Alain Guérineaud**



Un nouveau service à vélo

L'avez-vous remarqué ? De nouveaux cyclistes sont apparus dans les rues de Bordeaux depuis la fin de l'année dernière, notamment dans les artères du centre historique : des agents chargés de la propreté. Une nouvelle preuve que l'on peut faire plein, plein de choses différentes sans moteur ! Ce type de service existe déjà à Lille où nous l'avions repéré, espérant suggérer l'idée dans notre métropole – mais cette fois les élus nous ont devancés. Té, il va falloir trouver autre chose...



À Lille

■ **A. G.**

Les brèves de Mérignac

Info

La future Maison du vélo de Mérignac ne serait pas installée comme c'était prévu au carrefour des Quatre-Chemins mais dans le show-room de Citroën à côté de Jardiland. Ouverture possible fin 2019.

Grave problème ou problème de grave ?

Les deux ! La route de Martignas voit passer des milliers de camions de chantier allant vers les décharges ou les gravières ; ceux-ci déversent et dispersent sur les bandes cyclables sable, terre et gravillons, rendant celles-ci à la limite du praticable (voir photo). Malgré nos alertes, le nettoyage des bandes n'est toujours pas effectué à la fréquence qu'il faudrait.

Opération communication

Une bonne partie du « staff » de Vélo-Cité est venue faire de la prévention matinale de 7 à 9 heures dans l'entreprise Thales, avec une distribution d'équipements de sécurité à vélo. L'opération, organisée par la direction de l'entreprise toujours à la pointe du vélo, a touché 115 vélotisseurs.

Aménagements cyclables

À Magudas, un chemin cyclable se met en place entre Saint-Médard-en-Jalles et le rond point du 48 sur la route de Martignas, chemin qui permettra aux cyclistes d'éviter le chemin de Pagnot ou la rue Toussaint-Catros, routes étroites et très dangereuses.

Dans la zone industrielle du Phare, la piste cyclable de l'avenue de la Grange-Noire se

prolonge et le chemin de la Bâche-de-l'eau va être aussi aménagé.

Le vélo gagne du terrain et revit dans des endroits autrefois hostiles à la pratique du vélo, tant mieux ! Et que la Métropole continue dans ce sens.



■ **Max Clogenson**

Rétablissement d'une liaison entre Bouliac et Bègles



À la surprise générale, le président de la Métropole a rendu public début février l'objectif de mettre en service pour le mois de juin un bac sur la Garonne, qui permettrait aux piétons et cyclistes de traverser le fleuve au niveau du pont François-Mitterrand, en reliant le port de Bègles à un nouveau ponton

à construire du côté de la zone commerciale de Bouliac. Rappelons que la piste cyclable qui existait sur le pont de la rocade a été supprimée en mai dernier et qu'il est depuis impossible de traverser la Garonne au sud de l'agglomération sans faire un détour de 15 km (aller-retour) via le pont Saint-Jean.

Créé à titre expérimental, ce service fluvial remplira plusieurs objectifs : il assurera la continuité de la boucle verte (itinéraire de randonnée périphérique autour de la métropole), il redonnera accès à la piste Roger Lapébie depuis Bègles et Villenave d'Ornon, il connectera des bassins d'emploi importants (rives d'Arcins, plaine de Bouliac) et créera un raccourci pour rejoindre l'Arena en attendant la mise en service du pont Simone-Veil. Le service doit donc être accessible sur des plages horaires variées, incluant notamment les heures de pointe du matin et du soir.

C'est probablement les reports successifs de l'ouverture de ce nouveau pont qui ont mo-

tivé la création de cette traversée. On espère que les cyclistes pourront embarquer avec des vélos spéciaux (bi-porteurs et tri-porteurs, plébiscités pour emmener les enfants en promenade dans l'Entre-deux-Mers). Pour le moment, ce service ne serait pas intégré au Bat3, mais il serait pertinent de l'envisager à terme, avec une connexion vers le centre-ville et le réseau existant via la desserte de nouveaux pontons : bas Floirac / Arena, Belcier / Meca, Méridien / Gare-St-Jean, Belvédère, Ste-Croix / St-Michel...

Bien entendu, ce projet ne doit pas annuler la poursuite des études pour recréer une passerelle « en dur » au niveau du pont François-Mitterrand, que ce soit sur l'ouvrage ou un peu plus loin, par exemple en passant par l'île d'Arcins.

■ Ludovic Fouché

Benjamin et Florian, nouveaux salariés à Vélo-Cité



Benjamin a 27 ans, il travaille au sein de l'association depuis novembre dernier. Après ses études en carrières sociales, il décide de quitter la région parisienne pour Bordeaux, avec en tête le projet de travailler dans le secteur de l'animation et de l'action sociale. Là, il exerce d'abord des activités dans différents secteurs ; médiation culturelle, animation, EPHAD, direction d'un centre de loisirs... Tout cela à temps partiel, ce qui le contraint à chercher sans cesse un emploi pérenne.

Le vélo occupait déjà une place prépondérante dans sa vie ; parallèlement à ses activités, Benjamin était président d'une association de coursiers bordelais. Son attachement



aux deux-roues est primordial, en témoigne son premier achat à son arrivée à Bordeaux : un vélo. « Quand j'ai vu les aménagements à Bordeaux, et que les gens se déplaçaient à vélo... je me suis dit que cela correspondait à ma façon de voir les choses ». Il décide donc d'en faire son moyen de transport privilégié. Et puis, lorsqu'il « tombe par hasard sur l'annonce de Vélo-Cité », c'est tout naturellement qu'il décide de postuler : « Je me suis vu dans l'annonce ! »

Aujourd'hui, Benjamin est chargé de développement et d'animation au sein de l'association. Un emploi qu'il n'hésite pas à qualifier « d'emploi de rêve » grâce à « l'alliance entre le

travail de terrain et de développement, et le contact avec les usagers ».

Florian quant à lui a rejoint l'équipe de Vélo-Cité en juillet 2018 sur un poste de technicien cycle. Originaire du Lot-et-Garonne, aujourd'hui âgé de 30 ans, il a eu l'occasion de découvrir de nombreuses villes et régions de France, notamment au travers d'activités de saisonnier. Il s'est également installé un temps comme menuisier, mais des problèmes de dos l'ont contraint à fermer son entreprise.

Passionné de vélo, ayant pratiqué le BMX et le vélo de descente, il s'est rapidement projeté dans le poste proposé par Vélo-Cité. Depuis, son emploi, c'est plus qu'un simple travail pour lui : « il allie la passion du vélo et l'action au quotidien ». Au delà de la dimension technique du vélo, Florian apprécie particulièrement le volet social de sa mission, le contact avec les habitants des quartiers dans lesquels il intervient : « Pour moi, c'est essentiel ; avant de travailler pour Vélo-Cité, je projetais de me former comme éducateur spécialisé ».

Pour toutes ces raisons, Florian souhaite pouvoir rester le plus longtemps possible et développer de nouvelles actions. Des projets semblent d'ailleurs en cours de réflexion, tels que celui d'une ressourcerie ou encore d'actions de réinsertion en direction des jeunes, pour leur donner l'envie de travailler dans le secteur du vélo.

■ Émilie Mallet

Plan vélo 2017-2020 de la métropole : bilan à mi-parcours

Ce bilan nous a été présenté le 13 décembre dernier. Nous n'allons pas vous infliger le compte-rendu d'une journée complète d'exposés et de débats, mais tenter d'en dégager les principaux éléments



Pour commencer, rappelons les grands principes de ce plan :

- un objectif de 15 % de part modale du vélo en 2020
- un plan d'action complet (aménagement, stationnement, services...)
- un budget de 70 M€ sur 4 ans
- un travail étroit engagé avec les communes et les pôles territoriaux.

Le réseau actuel comporte(r) :

- 291 km de pistes cyclables et voies vertes ;
- 415 km de zones à circulation apaisée (zone 30, zone de rencontre...)
- 366 km de bandes cyclables et de couloirs de bus ouverts aux cyclistes ;
- 110 km de voies piétonnes ouvertes aux vélos.

Soit 1182 km accessibles à vélo. Soulignons tout de même que parmi ces kilomètres flatteurs figurent bon nombre d'aménagements hors normes ou en mauvais état, d'autres inutilisables en pratique (les rues piétonnes du centre bordelais en journée, les parcs et jardins qui ferment, etc.), ou servant régulièrement de lieux de stationnement pratiques et gratuits.

Voici maintenant quelques réalisations et projets prévus dans le plan.

Le réseau express vélo (REVE) : l'objectif est qu'il soit terminé en 2020. Son financement

est assuré à travers les contrats de co-développement métropole/communes (CODEV).

L'OIM (opération d'intérêt métropolitain) Bordeaux Aéroport (Mérignac et Le Haillan) : de nombreuses voies cyclables ont été ouvertes en 2018 (avenues de Beaudésert, Roland-Garros, rue Diesel, etc.) ainsi que des sécurisations de carrefours. Sans chercher à s'en attribuer tout le mérite, il est probable que la grosse manifestation organisée par Vélo-Cité et Léon à vélo a accéléré certaines décisions.

L'OIM Bordeaux Inno Campus (Pessac, Gradignan) : nous avons retenu que l'essentiel des réalisations figureront dans le plan vélo suivant.

Sur les boulevards sont seulement prévus des aménagements ponctuels : élargissement de bandes, travaux de peinture...

Le pont de Pierre : l'axe le plus fréquenté de France par les cyclistes ! Dédié aux modes doux en juillet 2018 il voit passer en moyenne 9 000 cyclistes par jour. Pas moins de 11 % des cyclistes et 13 % des piétons qui le traversent étaient automobilistes auparavant.

Un projet emblématique : une autoroute urbaine cycliste entre le palais de justice et le CHU, avec des pistes d'une largeur de 4,50 m !

En matière de stationnement, il y a officiellement 12 000 arceaux-vélos répartis sur la métropole. Le parc Belcier a ouvert en fin d'année. Une nouvelle offre va être proposée aux cyclistes en 2019 pour les parkings publics et les parcs relais, mais nous n'en connaissons pas les détails pour le moment. Des offres de

stationnement résidentiels (type box collectifs) vont être testées en 2019.

Les services : le prêt de vélo gratuit a été étendu à toute la métropole, le parc de vélos renouvelé (avec des couleurs qui donnent envie). Des tricycles, des vélos-cargos, des vélos pliants et des vélos à assistance électrique sont également disponibles. Du côté des vélos en libre service, c'est 1 700 vélos répartis sur 174 stations... et 2,58 millions d'emprunts (de vélos) en 2017.

La pratique cycliste : une enquête déplacement réalisée à l'automne 2017. La population se déplace de plus en plus... en particulier à vélo. Chaque jour, 80 000 habitants de la métropole font du vélo, dont 40 000 bordelais. Le nombre de déplacements à vélo a été multiplié par 2,5 en 8 ans (2009-2017) et cette croissance se voit dans tous les territoires de l'agglomération. La part modale du vélo est la plus forte en France, avec l'agglomération de Strasbourg : 8 % pour la métropole et plus de 13 % pour la ville de Bordeaux.

Les résultats d'une enquête IFOP réalisée du 1er au 10 octobre 2018 : 75 % des personnes sondées déclarent savoir très bien faire du vélo, 12 % un peu, 8 % ont appris mais ne savent plus, et 5 % n'ont jamais appris. 60 % possèdent un vélo. C'est dans la partie ouest de la métropole que ce taux est le plus fort. 31 % des sondés n'ont jamais circulé à vélo dans la métropole, et seulement 26 % y ont circulé au cours du dernier mois. Une belle marge de progression en perspective ! On apprend



La charte des mobilités : bilan à trois ans

Définir les conditions d'une mobilité fluide, raisonnée et régulée : telle est l'ambition de la charte des mobilités de l'agglomération bordelaise, signée en 2015. Vélo-Cité fait partie des signataires

d'ailleurs que le mode de transport pour se rendre au travail est majoritairement motorisé (57 %). Suivent les transports en commun (24 %) et le vélo (9 %). Sans surprise, le frein principal à l'utilisation du vélo est le risque ressenti d'accident, alors que la motivation déterminante des cyclistes du quotidien est le côté pratique du vélo.

Pour terminer sur un chiffre encourageant : près de 47 % des sondés soutiennent « tout à fait » les actions menées par les pouvoirs publics en faveur du vélo et 28 % s'y déclarent « plutôt favorable », soit 75 % d'avis positifs. Ouf !

Sans trop entrer dans les détails, on notera que ce baromètre révèle de belles marges de progression auprès :

- des jeunes (5 % se rendent sur leur lieu de travail ou d'étude à vélo) ;
- des ouvriers et employés (5 % se rendent sur leur lieu de travail à vélo) ;
- des femmes (6 % utilisent le vélo tous les jours pour 10 % des hommes) ;
- des habitants de la rive droite (3 % utilisent le vélo tous les jours).



C'est notamment en s'appuyant sur les résultats de ces différentes enquêtes que Bordeaux Métropole souhaite développer sa stratégie à moyen et long terme en travaillant particulièrement sur :

- les infrastructures cyclables : un réseau intuitif, cohérent et continu (que Vélo-Cité demande depuis toujours !), le traitement prioritaire des cyclistes aux intersections, etc.
- l'accompagnement de la population : communication et éducation ;
- les infrastructures lourdes : ponts, intersections dangereuses, REVE...
- et aussi (pour nous faire rêver ?) s'inspirer de belles réalisations vues à l'étranger : des autoroutes à vélos, des éclairages de voies et de tunnels esthétiques et efficaces, des itinéraires identifiables comme pour les transports en commun...

■ Alain Guérineaud

Cette charte s'articule autour de 20 principes d'action qui doivent permettre de répondre aux difficultés de congestion vécues par les habitants et travailleurs de l'agglomération, comme aux défis à plus long terme posés par l'évolution des conditions de déplacement. Le plan vélo de 2016 s'intègre dans cette ambition. Trois ans plus tard, vient l'heure d'un premier bilan. Nous nous sommes naturellement intéressés à ce qui concerne le vélo.

Ce qui a été fait

Sans s'étendre sur le plan vélo en cours, rappelons que les déplacements à bicyclette sont en forte et constante hausse dans l'agglomération. Les « pactes employeurs-collectivités » animés par le Club de la mobilité (Bordeaux Métropole, CCIB, Ademe) ont permis d'approfondir des plans de déplacements d'entreprise ou d'administration déjà aboutis. 30 plans de mobilité, individuels ou collectifs, sont aujourd'hui actifs. Ils concernent 75 entreprises et 64 000 salariés. Le projet « Au boulot à vélo » de Vélo-Cité participe complètement à ces actions en sensibilisant dirigeants et salariés aux changements de modes de transport.

« À l'école sans voiture » est un beau projet ! Selon une enquête menée auprès de huit écoles, 70 % des enfants viennent en voiture. Plusieurs actions ont eu lieu lors de la semaine

européenne de la mobilité en septembre 2018. Un nouveau challenge, en fin d'année scolaire, permettra d'évaluer les actions mises en œuvre pendant l'année. Reconnaissons qu'il s'agit pour l'instant d'opérations bien marginales. Pourtant, un vélo-bus fonctionne depuis plus de 10 ans à Saint-Aubin Médoc mais ne paraît pas intéresser d'autres municipalités.

Ce qui reste à faire (beaucoup !)

Six grands chantiers sont listés : la voiture autrement (le covoiturage, le véhicule partagé...), la politique temporelle (les changements de comportements...), la mobilité piétonne (vaste sujet), les grandes allées métropolitaines (permettant une circulation adaptée à tous les modes), les livraisons urbaines (souci majeur pour lequel le vélo peut apporter – et apporte déjà – des solutions), et enfin le réseau supra-métropolitain (car nous ne vivons plus à l'époque des villes fermées avec postes d'octroi aux barrières).

En prime, vous l'avez compris, tous les autres chantiers sont à continuer et vous vous doutez bien que les deux exemples cités dans « ce qui a été fait » vont occuper du monde encore quelques temps ! Et Vélo-Cité y prendra sa place avec l'aide de ses adhérents.

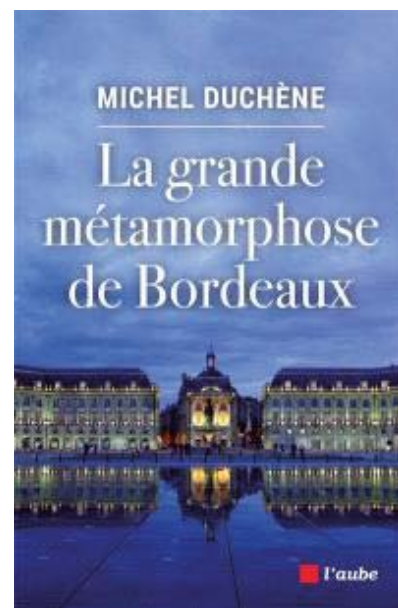
■ Alain Guérineaud

À lire

Comment le vélo vint à Bordeaux

Écrit par un élu local, ce récit place le lecteur au cœur du pouvoir. Certes, il est ancré à Bordeaux, mais il aborde une problématique universelle et s'adresse à chaque citoyen, à chaque élu. Il appelle humblement à un sursaut, à répondre au défi du changement climatique par l'instauration de nouvelles pratiques. La politique menée en faveur des modes doux et du vélo en particulier y tient une place importante.

La grande métamorphose de Bordeaux
Michel Duchène
Éditions de L'Aube





Les piétons ont encore payé un lourd tribut à l'accidentalité routière en 2017, avec 484 tués, dont plus de 20 % sur des passages piétons.

L'une des mesures préconisées par le PAMA (plan d'action pour les mobilités actives) pour améliorer la visibilité des usagers consiste à interdire le stationnement sur 5 mètres en amont des passages piétons, sachant que cet espace pourrait être dédié au stationnement de vélos. Son application a commencé dans plusieurs villes, comme par exemple Bar-le-Duc, Vitry, Nancy, mais elle est encore loin d'être généralisée.

Une autre mesure a fait l'objet d'un communiqué de presse de la Sécurité routière le 9

janvier dernier : le marquage d'une ligne discontinue 2 à 5 mètres en amont du passage piéton. Il ne s'agit que d'une recommandation, la décision revenant au maire. Les lignes qui suivent sont extraites du communiqué de presse de la Sécurité routière.

Selon l'arrêté du 12 décembre 2018, les collectivités locales qui le souhaitent ont désormais la possibilité de réaménager les abords d'un passage piéton en installant une zone tampon entre les véhicules et les piétons qui traversent. Positionné entre 2 et 5 mètres en amont des passages piétons, cet espace est matérialisé par une « ligne d'effet », un marquage au sol représentant des traits discontinus, identique à celui qui est déjà matérialisé en amont de certains feux de signalisation et passages piétons protégés par des feux. C'est devant cette ligne que les véhicules doivent impérativement s'arrêter pour laisser traverser les piétons.

Le bilan de l'expérimentation réalisée entre 2013 et 2014 à Strasbourg sur 9 passages piétons a montré une amélioration du comportement des

usagers motorisés après la mise en place d'une telle ligne d'effet. Selon les pointages effectués par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), les véhicules s'arrêtent plus volontiers sans mordre sur le passage piéton.

Cette ligne d'effet du passage piéton n'est pas équivalente à une ligne de stop : le conducteur d'un véhicule n'est pas tenu de s'arrêter devant cette ligne si aucun piéton n'est engagé ou ne manifeste l'intention de le faire. Cependant, en cas de non-respect de cette ligne d'effet devant un piéton qui traverse ou manifeste clairement l'intention de le faire, le conducteur s'exposera à une amende forfaitaire de 35 euros. Pour rappel, depuis le 18 septembre 2018, s'il refuse de céder le passage à un piéton qui traverse ou manifeste l'intention de traverser, le conducteur s'expose à une amende forfaitaire de 135 euros assortie d'un retrait de 6 points du permis de conduire et d'une suspension de permis d'une durée de 3 ans au plus.

■ René Vernay

Les droits du piétons en Gironde

Au boulot à vélo : sensibilisation en entreprise

Les déplacements domicile/travail sont un élément structurant de la mobilité quotidienne et font des entreprises l'un des principaux générateurs de déplacements. Aujourd'hui, ces trajets sont le plus souvent effectués en voiture. Certaines entreprises se mobilisent pour sensibiliser leurs employés à la pratique du vélo et à ses multiples avantages



Si les infrastructures cyclables sont considérées comme le principal levier d'action pour favoriser la pratique du vélo, la sensibilisation n'en reste pas moins importante pour créer une véritable « culture vélo ». Les employeurs sont ainsi amenés à responsabiliser leurs employés afin qu'ils se mettent en selle. Dans ce contexte, Vélo-Cité, à travers son programme « Au boulot à vélo ! » propose d'accompagner les entreprises dans leur démarche en proposant différents programmes de sensibilisation. Parmi les actions populaires, on peut notamment citer celles relatives à l'éclairage. Vélotafeurs, vélotafeuses, brillez !

Comme le rappelle Vélo-Cité, il est essentiel pour les cyclistes de voir et d'être vus en toutes circonstances. Si l'éclairage public donne le sentiment d'être vu, il ne suffit pas pour circuler en toute sécurité. Afin de sensibiliser les vélotafeurs qui effectuent généralement leurs déplacements tôt le matin et en fin de journée dans l'obscurité, l'association organise des stands d'accueil à l'arrivée des vélotafeurs : diagnostic des équipements, conseils et distribution d'accessoires.

■ Tanguy Christien

À lire

Fabriquer et réparer son vélo



De plus en plus populaire, le vélo gagne chaque année de nombreux adeptes. Que ce soit pour une balade dominicale ou pour se déplacer au quotidien à vélo, il s'agit d'un moyen de transport écologique qui a tout pour plaire. Pour être encore plus autonome, il est bon de connaître les bases de la mécanique du vélo. Comment l'entretenir ? Comment l'adapter à sa morphologie et à sa pratique ? Comment construire son vélo de toutes pièces à partir d'un vieux vélo récupéré ?

Voici un manuel d'instruction très détaillé dans lequel on apprendra à identifier les différentes pièces composant un vélo et les outils nécessaires à son entretien.

Construire - Réparer son vélo

Jenni Gwiazdowski

Éditions Terre vivante

Bulletin d'adhésion

à retourner à **Vélo-Cité Bordeaux** 16 rue Ausone • 33000 Bordeaux

(Les adhésions couvrent une année civile)

Tarifs cotisation annuelle

Individuelle	20 €
Famille	30 €
Petit budget	5 €
Famille petit budget	10 €
Associations / entreprises	50 €

Nom, Prénom
 Date de naissance
 Courriel
 Adresse
 Code postal Commune

Je souhaite recevoir le bulletin en version papier PDF
 Boîte à lettre accessible par nos facteurs ? oui non

Vous pouvez payer votre cotisation par carte bancaire (voir notre site : www.velo-cite.org, rubrique « Contact/Adhérer »)

Dons (déductibles à 66% de vos impôts) 20 € 30 € 50 € Autre **(Chèque à l'ordre de Association Vélo-Cité)**

Des vélocistes qui nous soutiennent

Un certain nombre de vélocistes nous soutiennent, et proposent des réductions aux membres de l'association (sur présentation d'une carte, que nous enverrons désormais à tous les adhérents). N'hésitez pas à aller leur rendre visite !

- **Altermove (-10 %)** 82 cours Alsace-Lorraine, Bordeaux - 06 15 25 44 25
- **Chic & à bicyclette (-10 %)** 76 boulevard Georges V, Bordeaux - 05 40 05 28 96
- **Cool Bike (-15 %)** 77 quai des Chartrons, Bordeaux - 05 33 48 13 86
- **Cycles et passion (-10 %)** 4 cours Aristide-Briand, Bordeaux - 06 33 34 40 32
- **Cycloboost (-5 % sur les kits à assistance électrique, batteries et accessoires ; électrification de vélos)** 7 rue de Mireport, Lormont - 09 80 80 16 22
- **Cyvea (-10 %)** 28 cours du Chapeau-Rouge, Bordeaux - 05 56 81 59 98
- **Écocycles (-10 %)** 36 Avenue Aristide-Briand, Mérignac - 05 56 96 07 50
- **Esprit Cycles (-10 % main d'œuvre)** 27 rue Nancel-Penard, Bordeaux - 05 56 58 78 34
- **L'Hirondelle Bike Shop (-10 %)** 100 cours de Verdun, Bordeaux - 09 54 96 75 60
- **Vhert bleu company (cadeaux)** 265 rue Judaique, Bordeaux - 06 64 88 91 87

Sont également adhérents à l'association :

Cycles Mariani (Pessac), Cycles Fouchy (Villenave d'Ornon), Bordeaux Bike Repair (itinérant), Les Sonnettes bordelaises (Bordeaux), Vecto triporteurs, et Western Flyer (Bordeaux).

Solution du n° 76

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	F	A	C	H	O	S	P	H	E	R	E
II	R	I	D	I	C	U	L	I	S	E	S
III	A	D	R	O	I	T	E	M	E	N	T
IV	N	E		R	S	U	I		R	E	A
V	C	C		C	E	R	N		I	G	B
VI	K	O	P		C	E	V	E	N	O	L
VII	R	M	O	E		R	E	N	E	C	I
VIII	I	P	U		G	E	N	E	S	I	S
IX	E	T	R	E	I	N	T	E		A	H
X	S	A		O	N	T			A	T	M
XI	T	B	S		G		L	A	M	I	E
XII	E	L	I	M	I	N	A	T	I	O	N
XIII	R	E	M	A	N	I	E	M	E	N	T

MOTS CROISÉS n° 77 par Anne Dicky

Horizontalement

I. Tu causes, tu causes... (deux mots) — II. Rassemblé à l'envers. — Mal crépi. — III. Coureur bordelais. — IV. Vieille lettre. — V. Tonton Cristobal, par exemple. — Sans finition. — VI. Bovidés. — Reçu (sigle). — VII. Imiteras. — Pour remonter. — VIII. Stérilité. — Article. — IX. Refus. — Sert à virer (sigle). — X. Refusé. — Lequel, n'importe comment. — XI. Créature. — Ouïes en désordre. — XII. Scribe accroupi, par exemple (deux mots).

Verticalement

1. Acteurs (deux mots). — 2. Drôle de rapin. — Conjonction. — Durée d'inaptitude (sigle). — 3. Accompanera un visiteur. — 4. Difficulté. — Vieux poète. — Copule. — 5. Coureur oigninois. — Sécrétion. — 6. Plébéien. — 7. Lusse avec peine. — Connecteur (sigle). — 8. Vieux chars. — Existant. — 9. Codon. — Dictateur latino. — 10. Des comptables aidés de sourciers (deux mots).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										
XII										

Publication de qualité cherche repreneur(s)

Eh oui ! Après de nombreuses années aux manettes de ce bulletin, le tandem que nous formons, Daniel Dandreaux et moi-même, a décidé de tourner la page d'ici la fin de l'année. Pensez ! J'ai fait mon premier bulletin, en compagnie de Pierre Evenou, en décembre 1996. C'était d'ailleurs un numéro historique, le premier composé sur un ordinateur ! Enfin entendons-nous bien, sa maquette s'alourdissait quand même d'un gros paquet de scotch, car pour les illustrations, il n'était question ni d'images en jpeg ni de scan, mais bien de photocopies, de ciseaux, et de scotch, donc. Daniel s'est joint à moi trois ans plus tard, et nous avons produit pendant vingt ans nos cinq bulletins annuels.

Maintenant, place aux suivants ! Vélo-Cité cherche donc un repreneur, ou plusieurs. Que faut-il pour s'occuper du bulletin ? Un peu d'affection pour la chose écrite, un goût pour la typographie et le graphisme. Daniel et moi faisons d'ailleurs deux choses assez dif-

férentes : en amont, je peigne les textes que m'envoient des adhérents, salariés ou administrateurs de Vélo-Cité : style, longueur, orthographe... Ensuite, Daniel les met en page dans un logiciel spécialisé (InDesign, en l'occurrence). Mais rien de tout cela n'est gravé dans le marbre, et les futurs repreneurs sont libres de définir leur modus operandi. Si le bulletin est bien sûr fait en concertation avec d'autres membres de l'association – ne serait-ce que parce qu'ils écrivent des articles – j'ai apprécié l'autonomie dans cet activité, dont on peut s'en occuper chez soi et à l'heure de son choix.

Si vous êtes intéressé par l'un des aspects de ce travail, et souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Daniel ou moi-même danieldan@numericable.fr ou bousquet@labri.fr

■ **Mireille Bousquet-Mélou**



Bulletin de décembre 1996

Des petits nouveaux chez Vélo-Cité



Ils sont motivés, rigoureux, investis pour la cause et pleins d'envie pour développer le vélo dans la métropole. Amélie, Rémi et Tanguy, volontaires en service civique, ont intégré l'équipe de Vélo-Cité depuis janvier. S'ils travaillent en trinôme, chacun d'eux porte un dossier spécifique : la fête du vélo pour Amélie (Madame communication, grande spécialiste de l'intermodalité train-vélo depuis Saintes), le projet de plateforme numérique

« cyclo-fiche » pour Rémi (volontaire local, épris d'aménagements cyclables) et l'accompagnement des entreprises au « vélotaf » du côté de Tanguy (notre breton, spécialiste des plans de mobilité). C'est aussi grâce à eux, cette année, que Vélo-Cité réussit à développer ses actions. Alors, merci à eux, et bienvenue dans l'aventure !

■ **Oriane Hommet**

Le test de monsieur le Maire

Beaucoup d'associations de promotion des modes de transport actifs ont déjà organisé des tests comparatifs entre vélo, voiture, transports en commun, etc., pour démontrer que la voiture n'est pas toujours (et de fait, est assez rarement) le moyen le plus rapide de se déplacer. À Massy, c'est le maire qui est au guidon !

<https://vimeo.com/312067679>

Les aménagements cyclables, en montagne aussi !

